

CAUDAN

Dim 30 Mars

TROC & PUCES

Salle des fêtes J.Le Ravallec
De 9h à 17h30
9€ la table de 1,80m
Accueil exposants 8h

Entrée
1,50 €

Gratuit
pour les
moins de
12 ans

Organisé par l'APEEP Caudan/Contact : apecaudan@hotmail.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

CAUDAN

Dim 30 Mars

TROC & PUCES

Salle des fêtes J.Le Ravallec
De 9h à 17h30
9€ la table de 1,80m
Accueil exposants 8h

Entrée
1,50 €

Gratuit pour
les moins de
12 ans

Organisé par l'APEEP Caudan/Contact : apecaudan@hotmail.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Règlement Troc et Puces Salle de Kergoff (J. Le Ravallec)

1. Cette manifestation est réservée aux particuliers.
2. Ils seront réputés exposants lorsque le bulletin d'inscription, daté, signé et accompagné du règlement sera parvenu à l'organisateur.
3. Pour des raisons de sécurité, la possibilité de mettre un portant est à demander à l'inscription, le nombre d'emplacements pouvant en recevoir étant limité (bout d'allée). Les organisateurs se réservent le droit de les refuser afin de ne pas entraver la circulation dans les allées. Les portants ne sont pas fournis.
4. Seule la vente d'objets personnels et usagers est autorisée. Les objets acquis pour la revente sont interdits.
5. Aucun particulier ne peut participer à plus de deux ventes par an.
6. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de manifestation. Pour des raisons de sécurité, il pourra arrêter les inscriptions à tout moment.
7. Il ne sera fait aucun remboursement en cas de désistement dans les 15 jours avant la manifestation.
8. Les objets déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de vol ou autres préjudices. Il leur incombe de pourvoir ou non à leur assurance.
9. Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir le public dès 09h00 et ne pas remballer avant 17h30.
10. Les tables sont prêtées aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables sur le champ. **De plus, chacun devra laisser son emplacement propre.**
11. Les emplacements non occupés à 09h00 seront déclarés vacants et réattribués en cas de demande.
12. Les animaux sont interdits dans la salle.

Pour tous renseignements : apecaudan@hotmail.fr, ou 06 85 25 46 86 (merci de laisser un message, vous serez rappelé en soirée)

LES EMPLACEMENTS SERONT ATTRIBUES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Né(e) le : / /
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : / / / / / /
N° pièce d'identité : Délivrée le
Préfecture du (à présenter le jour de la manifestation)

Tarif : 9 euros la table de 1.80m (tables et chaises fournies)

Nb de tables : x 9 € =€

Emplacement pour portant (portant non fourni) : oui non **(demander la possibilité par téléphone au préalable)**

Chèque à l'ordre de l'APEEP

A expédier à : APEEP Amicale des parents d'élèves, école Jules VERNE, Rue des Chênes, 56850, CAUDAN

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve.

Le Signature :

Règlement Troc et Puces Salle de Kergoff (J. Le Ravallec)

1. Cette manifestation est réservée aux particuliers.
2. Ils seront réputés exposants lorsque le bulletin d'inscription, daté, signé et accompagné du règlement sera parvenu à l'organisateur.
3. Pour des raisons de sécurité, la possibilité de mettre un portant est à demander à l'inscription, le nombre d'emplacements pouvant en recevoir étant limité (bout d'allée). Les organisateurs se réservent le droit de les refuser afin de ne pas entraver la circulation dans les allées. Les portants ne sont pas fournis.
4. Seule la vente d'objets personnels et usagers est autorisée. Les objets acquis pour la revente sont interdits.
5. Aucun particulier ne peut participer à plus de deux ventes par an.
6. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de manifestation. Pour des raisons de sécurité, il pourra arrêter les inscriptions à tout moment.
7. Il ne sera fait aucun remboursement en cas de désistement dans les 15 jours avant la manifestation.
8. Les objets déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de vol ou autres préjudices. Il leur incombe de pourvoir ou non à leur assurance.
9. Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir le public dès 09h00 et ne pas remballer avant 17h30.
10. Les tables sont prêtées aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables sur le champ. **De plus, chacun devra laisser son emplacement propre.**
11. Les emplacements non occupés à 09h00 seront déclarés vacants et réattribués en cas de demande.
12. Les animaux sont interdits dans la salle.

Pour tous renseignements : apecaudan@hotmail.fr, ou 06 85 25 46 86 (merci de laisser un message, vous serez rappelé en soirée)

LES EMPLACEMENTS SERONT ATTRIBUES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Né(e) le : / /
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : / / / / / /
N° pièce d'identité : Délivrée le
Préfecture du (à présenter le jour de la manifestation)

Tarif : 9 euros la table de 1.80m (tables et chaises fournies)

Nb de tables : x 9 € =€

Emplacement pour portant (portant non fourni) : oui non **(demander la possibilité par téléphone au préalable)**

Chèque à l'ordre de l'APEEP

A expédier à : APEEP Amicale des parents d'élèves, école Jules VERNE, Rue des Chênes, 56850, CAUDAN

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve.

Le Signature :